



# Comm'une Infos

Bulletin d'information municipale

n°15

Mai à Août 2024



## Le Mot du Maire

Rentrée exceptionnelle !

Le mois de septembre est synonyme de « Rentrée des classes » et de retrouvailles pour les enfants avec leurs ami(e)s et l'équipe enseignante.

Cette rentrée 2024 est remarquable par l'inscription de 17 enfants de 3 ans. L'école Eléonore d'Olbreuse n'a pas perdu en effectifs, au contraire ! 101 enfants sont scolarisés soit 12 enfants de plus, par rapport à l'année précédente, toujours répartis en 4 classes.

Mme DESAIGNES, professeure des Grandes Sections, CP assure le poste de direction, M PILLAUD, nouveau professeur des écoles, enseigne aux enfants de Petite Section et Moyenne Section. Mmes FEUVRIER et GUENAN restent sur les classes des cours élémentaires. Nous leur souhaitons à tous, enfants, enseignants, personnel communal, une belle année scolaire 2024-2025.

Le projet concernant « la sécurisation et l'aménagement extérieur de l'école » continue d'avancer.

Une présentation d'avant-projet a eu lieu auprès des conseillers municipaux au conseil du 14 Octobre 2024. Ces derniers ont donné un avis favorable pour continuer sur l'étude économique ainsi que le choix et mise en place de l'ingénierie du maître d'œuvre.

Le projet d'aménagement de l'annexe de la mairie est en phase de réalisation. En 2025, nous devrions utiliser le lieu pour les conseils municipaux et les cérémonies.

La période politique est exceptionnelle aussi. A ce jour, nous commençons à connaître les orientations prises au niveau national, les finances des collectivités devraient être impactées !

Les projets d'amélioration de sécurité des Ecoles restent pour le moment des projets pouvant prétendre à des subventions d'Etat, nous allons être vigilants sur ce point pour le financement de notre opération scolaire.

Côté Sport, une nouvelle équipe de Foot Usseau s'entraîne plusieurs fois par semaine sur le stade et dispute des matchs à domicile le dimanche après-midi. Vous pouvez venir les encourager en respectant les deux équipes en jeu !

Côté « Animation », les marchés de Noël des enfants de l'école et du Comité des fêtes d'Usseau sont en cours de préparation pour mi-décembre.

Vous pouvez inscrire dès à présent dans vos agendas, la date des vœux de la collectivité aux habitants et nous vous invitons à nous rejoindre le **10 janvier 2025, 19h** à Usseau.

Au plaisir de vous y retrouver !

Marie-Christelle BOUCHERY, Maire

## Sommaire

### Conseil Municipal

Comptes rendus p. 2

### Actus du moment

Devenir des mairies déléguées ? p. 2  
ABC Nature p. 3  
Argent de poche... le retour p. 3  
La boîte à dons p. 3  
Octobre Rose p. 4  
Médiathèque : animations p. 4

### Parole aux Associations

Familles rurales : scolarité p. 4  
Familles rurales : marche p. 5  
L'Assoce aux Meeples p. 5  
Trait d'Union Nature p. 5  
APE Usseau p. 6  
ACCA Usseau p. 7  
FC Usseau 79 p. 7  
AAPPMA La Truite d'Usseau p. 8  
A vos agendas... p. 8

### Vivre ENSEMBLE

Les nuisances sonores p. 10  
30 km/h et autres p. 10  
Entretien des haies p. 11  
Typhus du chat p. 11

Zoom sur... p. 11



## Comptes rendus ...

du 6 mai 2024

Etaient présents : 13 élus / Etaient absent excusé : 1 élu / Etaient absents non-excusés : 3 élus / Etaient représentés : 2 pouvoirs.

- ❖ Election du Maire délégué de Thorigny sur le Mignon suite à démission
- ❖ Election d'un adjoint au Maire suite à démission
- ❖ Dispositif argent de poche 2024
- ❖ Modification du tableau des effectifs
- ❖ Mutualisation d'un broyeur de biodéchets
- ❖ Révision des tarifs de restauration scolaire
- ❖ Révision des tarifs de location des salles communales
- ❖ Révision des tarifs des concessions des cimetières
- ❖ Acquisition d'un logiciel de gestion des services périscolaires
- ❖ Acquisition de rayonnages métalliques pour les ateliers communaux
- ❖ Acquisition d'un système de sécurité électronique
- ❖ Réfection des sols des ateliers communaux
- ❖ Attribution de parcelles agricoles en location

du 10 juin 2024

Etaient présents : 11 élus / Etaient absent excusé : 1 élu / Etaient absents non excusés : 3 élus / Etaient représentés : 4 pouvoirs.

- ❖ Mise en place d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
- ❖ Modification du RIFSEEP
- ❖ Autorisations d'absence pour évènements familiaux
- ❖ Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet
- ❖ Révision des commissions communales
- ❖ Instauration du permis de démolir
- ❖ Centre Socioculturel du Pays Mauzéen : convention 2024

## ACTUS DU MOMENT

### Devenir des mairies déléguées ?

Au cours de l'été un sondage a été effectué auprès des habitants de Priaires et de Thorigny sur le Mignon concernant la fréquentation des mairies déléguées.

Depuis plus d'un an, les mairies déléguées ne reçoivent plus le public que sur demande.

La grande majorité des administrés a pris l'habitude de se rendre directement à la mairie d'Usseau pour accomplir les formalités administratives.

Un questionnaire posant la question : « Etes- vous pour ou contre la suppression des mairies déléguées ? »

41 réponses (pour 27 foyers) se sont réparties de la manière suivante :

- 30 => OUI
- 6 => NON
- 5 ni OUI ni NON

27% de la population s'est exprimée. Une majorité se dégage pour la suppression des mairies.

Les habitants proposent une reconversion des bâtiments publics en logements sociaux. Autant pour Thorigny cela semble faisable, autant la configuration des bâtiments de Priaires ne permet pas la même utilisation (salle des fêtes mitoyenne avec le bureau actuel).

L'avis général est de conserver les locaux en l'état et de l'utiliser comme espaces de réunion.

Cela nous amènera donc à étudier les différentes possibilités et à revenir vers vous pour affiner le projet.

Le mercredi 2 octobre, le Parc Naturel Régional du Marais organisait à Val du Mignon une première réunion dans le cadre de la biodiversité.

Au cours de cette réunion, un planning des prochaines entrevues a été établi.

Les cartes concernant la biodiversité relevée sur le territoire communal ont été étudiées.

Le groupe d'habitants présents doit s'efforcer de proposer des animations pouvant être soumises à la population dans ce cadre. Le but étant de réunir diverses catégories d'acteurs :

- Enfants (hors temps scolaire)
- Agriculteurs
- Chasseurs/pêcheurs
- Familles

L'action attendue pour ces différents groupes étant de faire émerger des propositions pour la préservation du vivant.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez intégrer ce groupe en vous signalant au secrétariat de la commune.

La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 5 décembre 2024 à Prieires** (aux alentours de 19h, horaire à confirmer).

Pour toute information, vous pouvez contacter Adélaïde CARSIN, Chargée de mission ABC au 06.29.22.39.41 ou 05.49.35.15.38

## Argent de poche... le retour



Vous avez sans aucun doute remarqué que les mobiliers urbains de la place Pierre ROUSSEAU (main courante de la « Venelle sombre », bancs de la place sous les tilleuls, ...) mais aussi portail du cimetière, avaient changé de couleur et avaient pris un coup de jeune. Après un ponçage énergique et sur les conseils avisés et formateurs du responsable de l'Atelier technique de la commune, quatre jeunes de la commune ont pris sur leur temps de vacances d'été, afin de venir renforcer l'équipe et réaliser cette mission.

Le dispositif « Argent de poche » est à nouveau d'actualité pour les vacances de Toussaint. Nous avons sollicité nos précédents candidats et deux de nos jeunes ont accepté de rejoindre l'équipe technique afin d'aider à la réalisation des peintures de la salle annexe de

la mairie, pour une durée de 5 jours en après-midi sur 3 heures comme lors de la précédente mission.

Encore une fois nous les remercions pour leur implication sur les chantiers actuels.

Pour les futur(e)s candidat(e)s rappelons que le dossier est à **recupérer au secrétariat de la mairie** et qu'il faut absolument avoir entre 16 ans (révolus) ou 17 ans. Ce dossier rempli et complet doit être remis ensuite **avant le 15 juin 2025**.

A noter que le nombre de jeunes employés dans le cadre de ce dispositif est :

- déterminé en fonction des « chantiers » en cours,
- soumis à une délibération du Conseil municipal.

## La boîte à dons

### UN CREUSET DE GENEROSITE ET D'ENTRAIDE ENTRE HABITANTS SUR NOTRE TERRITOIRE

Depuis son ouverture, en mars 2023, la boîte à dons n'a pas cessé de faire le plein de « générosité ». Nous avons constaté l'augmentation des dépôts, en particulier pendant l'été et surtout au mois d'août, ce qui a entraîné une désorganisation. Les bénévoles ont été très tristes et en colère pour certain(e)s car ils/elles s'impliquent beaucoup dans l'entretien de cette boîte à dons et y mettent beaucoup d'énergie pour assurer le rangement des nombreux objets et vêtements déposés. Nous constatons également et apprécions le soutien des utilisateurs réguliers qui nous aident à maintenir ce lieu agréable. Merci à Vous !

La boîte à dons, c'est aussi des actions pour accompagner des personnes en difficulté avec lire, écrire et compter. Le C.S.C. du Parc de Niort, qui œuvre pour l'accès à l'écriture et la lecture pour tous, est venue accompagnée d'un groupe d'apprenants pour partager un moment convivial et élaborer un projet commun avec le groupe du C.S.C. du Pays Mauzéen. Ils participeront au Festival de l'Aventure et se proposent de présenter la production de leur travail en février 2025 à Usseau.

A noter dans vos agendas : Atelier « les petits papiers » proposé en lien avec la bibliothèque de Val du Mignon le 23 octobre, le 26 février et le 21 mai pour réaliser des objets de décoration (Inscription auprès de la Bibliothèque).

Soyez certains que nous mettons tout en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de ce lieu pour qu'il reste un lieu de solidarité, de rencontres et de liens.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Bénédicte VIONNET-FUASSET 06 70 84 34 82.



Depuis maintenant 3 ans, Val du Mignon participe à l'opération « OCTOBRE ROSE ».

D'abord ne sachant pas trop comment apporter notre contribution, la participation de la commune s'est concrétisée par un habillage des tilleuls de la

place Pierre ROUSSEAU ainsi que les vitrines de l'ancienne boulangerie avec des bâches roses (2022). En 2023, le projet s'est étoffé d'une participation plus active => La façade de la mairie s'éclaire de rose à la nuit tombée, lancement par les Roses du Mignon d'une randonnée pédestre avec un départ à la Ferme GIRAUD ... Malheureusement la météo en avait décidé autrement et la pluie incessante ayant rendu les chemins impraticables, la randonnée a dû être annulée.

Cette année, **une randonnée pédestre de 5,5 kms et une randonnée cyclo de 9,5 kms** ont été organisées au départ de Thorigny sur le Mignon.



## Médiathèque : animations à venir

### LE FIL A LA PAGE

Rencontres autour de l'art du fil : échanges autour de nos pratiques de tricot, couture, etc... entraide et initiation. Présentations d'ouvrages, découverte de livres audio et de musique.

Ouvert à tous sans inscription. Le mercredi de 13h30 à 15h : 27 novembre, 11 décembre (7 RV par an)

### ENTRE LES LIGNES

Comité de lecture adultes autour de romans, bandes dessinées, essais... Lectures communes et coups de cœur

Le mercredi de 13h30 à 15h : 6 novembre (7 RV par an)

### CHASSE AU TRESOR

Découverte des collections de la médiathèque en résolvant une série d'énigmes : adultes et enfants accompagnés à partir de 9 ans (ça n'est pas facile !)

Du mercredi 4 au samedi 21 décembre pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque

Mercredi : 15h-18h / Vendredi : 15h-18h / Samedi : 10h-12h30

## PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### Familles rurales : Accompagnement à la scolarité

Comme chaque année, depuis 24 ans, en septembre, Familles Rurales Usseau propose aux parents & enfants de l'Ecole Eléonore d'Olbreuse l'accompagnement à la scolarité, en lien étroit avec l'équipe éducative.

Forts de notre expérimentation de l'accompagnement DEHORS, nous allons poursuivre celui-ci auprès des enfants, dans le but de les accompagner dans leur réussite.

2024 c'est :

- Nouveau projet : **Une Plongée dans le Monde Fascinant des Arbres** validé par les parents fin juin et soumis aux techniciens de la CAF en juillet avec budget pour approbation et attribution de la subvention.
- Nouvelle équipe de bénévoles & nouvelle coordonnatrice.

- Nouveaux enfants accueillis.

Un cocktail de sorties au Jardin Magique, sur différents sites du territoire, d'accueil d'intervenants spécialistes de la nature pour faire que 2024/2025 soit un cru dont enfants & parents garderont, nous l'espérons un bon souvenir.

## Familles rurales : Section marche

C'est avec plaisir, que nous nous sommes retrouvés, mercredi 25 septembre, quelques un(e)s dans la salle polyvalente – la pluie était également au rendez-vous – pour établir un planning.

Le mercredi suivant, la météo clémente a permis au groupe une marche, sur le sentier de la maraîchine pour y découvrir ou redécouvrir « le marais communal du Bourdet à travers différents panneaux informatifs au sujet de la géologie du terrain, de la maraîchine qui peuple le marais, et le rapport de l'homme avec l'eau du marais ».

Vous pouvez nous rejoindre chaque mercredi, à l'extérieur ou l'intérieur de la salle à 9 H 30.

## L'Assoce aux Meeples

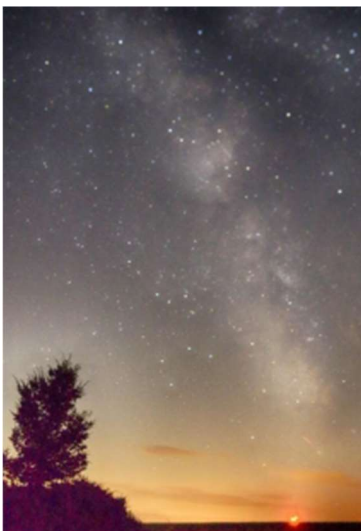


L'Assoce aux Meeples a continué ses soirées le jeudi autour de jeux de société modernes pour des moments autant stratégiques que conviviaux (Salle Angélique, 20h15).

Elle prépare aussi la 4ème édition de son tournoi du jeu Azul, suivi d'une après-midi jeux, gratuite, pour les familles. Vous êtes attendus les 15 et 16 novembre prochain !



## Trait d' Union Nature



« Un pique-nique sous les étoiles » a été organisé le 23 août dernier, sur le terrain des ULM, rassemblant une quarantaine de participants. Apéritif offert par l'association. Partage autour d'un pique-nique tiré du sac.

Le ciel s'est dévoilé aux alentours de 22 H 15 ce qui a permis à ceux qui étaient encore présents d'observer les étoiles à l'œil nu, bénéficiant des explications de François Brossard, féru d'astronomie.

Projet en cours d'organisation : construction de nichoirs, mangeoires avec l'aide d'un passionné qui possède un atelier.

Des questions, des suggestions : [traitdunionnature@gmail.com](mailto:traitdunionnature@gmail.com)

En fin d'année scolaire, l'APE organise sa traditionnelle Kermesse. Afin de marquer le coup en cette année Olympique, et pour agrémenter les traditionnelles structures, il avait été décidé d'organiser « Les Olympiades d'Usseau ». Et nous avons bien fait ! Une fois n'est pas coutume, la météo nous a joué des tours et nous a obligé à annuler les structures gonflables. Nous avons donc pu nous replier dans la Salle des Fêtes pour réaliser les Olympiades, mais nous avons quand même pu faire quelques activités en extérieur.



Au rendez-vous, pas moins de 50 enfants, répartis en 4 équipes mixtes, qui ont pu s'affronter sur différents jeux : tir à la corde, lancer de balles, tour de KAPLA, course en sacs...

Tout cela dans une ambiance conviviale et bon enfant où les parents étaient présents en nombre pour encourager, féliciter et parfois reconforter les enfants.



Des points ont été attribués à chaque jeu et un classement a été établi. Une remise des médailles en bonne et due forme a été réalisée pour marquer ces Olympiades.



Cela a été un réel succès au vu des sourires sur les visages des enfants et des parents. Les enfants ont pris un réel plaisir à s'affronter dans des jeux que nous n'avions plus forcément l'habitude de faire et cela a permis de ne pas annuler la journée. La matinée a été suivie par le traditionnel repas.

Les structures devaient être reportées le 1<sup>er</sup> samedi de septembre (après la rentrée), mais malheureusement, la météo n'était pas encore avec nous.

L'Assemblée Générale de l'APE a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre dernier et l'Association des Parents d'Élèves de l'école Eléonore est fière de vous présenter le nouveau bureau pour l'année à venir. Cette nouvelle équipe travaillera en étroite collaboration avec l'école, l'équipe éducative et les familles afin de soutenir les différents projets pédagogiques pour l'année scolaire 2024/2025. Le Bureau de l'APE est composé de :

Caroline SAUZEAU, présidente / Charlotte CHASTANG, vice-présidente / Amandine GRIFFON, secrétaire / Céline AUDE, vice-secrétaire / Anne-Laure DUMAZERT, trésorière / Pauline MARCINIAC, vice-trésorière

Nous sommes impatientes de collaborer avec vous tous. N'hésitez pas à nous joindre par mail à l'adresse suivante : [ape.usseau79@gmail.com](mailto:ape.usseau79@gmail.com) afin de partager toutes vos idées pour enrichir notre association. Merci pour votre soutien.

## ACCA Usseau

Lors de la distribution des cartes de chasse (veille de l'ouverture), nous avons eu la bonne surprise de compter de nouveaux adhérents et un rajeunissement des sociétaires. Cette année, la société compte 31 adhérents. Le Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) constitué autour de la perdrix grise est source de satisfaction. Cet oiseau désormais protégé (interdiction de prélèvement), pour plusieurs années, bénéficie de 7 000 hectares constitués de 7 ACCA plus deux territoires privés. Sur notre ACCA, 251 perdrix grises ont été baguées avant d'être lâchées. En partenariat avec le CNRS de CHIZE, certains oiseaux ont été équipés d'un GPS. Cela permet de suivre l'évolution de la population des perdrix grises.

Si vous trouvez une perdrix grise morte, merci de nous rapporter la bague placée sur l'une des pattes. L'ACCA gère 75 agraires et points d'eau répartis sur l'ensemble de son territoire. Malheureusement, malgré nos efforts, nous constatons des vols et des dégradations. Merci de respecter le travail réalisé pour la faune et la flore. Cette année encore, l'ACCA organisera des animations. Un loto les 7 et 8 décembre 2024, dans la salle des fêtes de LA FOYE-MONJAULT, puis, un triathlon en 2025.

## FC Usseau 79

C'est reparti... Savez-vous que notre commune Val du Mignon est la seule commune du canton d'environ 1000 habitants à disposer encore d'une école de foot et comme beaucoup l'attendait en plus des jeunes, le club a repris depuis septembre une activité avec une équipe « seniors » après six années d'interruption et compte aujourd'hui une soixantaine de licenciés.

L'entraînement de cette équipe est dirigé par M. Alexandre NARQUET et se déroule le vendredi au stade d'Usseau à 19 heures. Nous disposons de 2 équipes de jeunes, une équipe en catégorie U8-U9 encadrée par messieurs Jérôme LECOULS et Kevin RENAULT, l'entraînement a lieu le mercredi au stade à 17 heures et une équipe U10 dirigée par M. SIMON Jean Luc aidé de Christine Dubos et du Président M. Joffrey TURPAUD avec un entraînement le mardi au stade à 17 h.

Pour rappel à partir de la catégorie U12 jusqu'au U17 le club est en entente avec le Groupement Sud Deux Sèvres qui comprend (VAL DU MIGNON, MAUZE SUR LE MIGNON et FRONTENAY ROHAN ROHAN).

Afin de pérenniser notre club nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs aussi bien jeunes que seniors et dirigeants. N'hésitez pas à venir nous rejoindre le tout dans une ambiance conviviale et bon enfant. D'autre part nous remercions tous nos partenaires et comptons sur vous pour nous permettre d'exister.

### Dates à retenir :

- Samedi 7 et dimanche 8 décembre LOTO en partenariat avec l'ACCA de Usseau et L'AAPPMA la truite Usseau à la salle des fêtes de la FOYE MONJAULT
- Tournoi FIFA en février 2025
- Matches au stade d'USSEAU : dimanche 27 octobre, dimanche 17 novembre, et dimanche 8 décembre. **N'oubliez pas de venir soutenir nos équipes lors des matchs à USSEAU, les joueurs apprécieront votre présence.**



L'AAPPMA La Truite d'Usseau est une association qui a pour but de promouvoir la pratique de la pêche sur la rivière, le Mignon de la limite de Thorigny (Pont d'Angle) à la limite d'Usseau (Le Plénisseau). En lien avec la Fédération Départementale de pêche, nous suivons l'évolution du milieu aquatique en partenariat avec les propriétaires riverains du Mignon. Chaque année l'association pratique l'alevinage et permet ainsi par plusieurs lâchers de truite fario de repoissonner cette rivière pour le plus grand plaisir des pêcheurs. En 2024 nous avons pratiqué un alevinage de 5000 alevins à résorption de truite fario et 310 kilos de truite surdensitaires. Cette pratique est hélas soumise aux aléas climatiques et au niveau de l'eau du Mignon. La gestion des niveaux est assurée par le Syndicat des Trois Rivières (Guirande, Courance, Mignon).

La randonnée pédestre de l'association a eu lieu le dimanche 5 mai 2024 et malgré une météo maussade, nous avons pu réunir 70 participants pour la marche et le repas. Le départ de cette randonnée été organisée au niveau du stade d'Usseau. Pour compléter nos activités, nous organiserons deux lotos à la salle des fêtes Monocalis de LA FOYE MONJAULT, les 7 et 8 décembre 2024.

Pour la prochaine saison de pêche, la prise de carte reste dématérialisée et il est nécessaire de consulter le site de la Fédération Nationale de Pêche ( [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) ) et choisir La Truite d'Usseau dans la liste des associations agréées (il reste quelques commerces qui peuvent au besoin délivrer les permis ex : le contrôle technique de Beauvoir sur Niort). Pour information, la pêche sur le Mignon rivière de première catégorie est fermée depuis le 15 septembre 2024.

Pour le printemps prochain, l'AAPPMA espère vous voir, nombreuses et nombreux sur les bords du Mignon dans l'exercice d'un loisir partager par le plus grand nombre.

## A vos agendas...

Evènement	Organisé par	Lieu de l'événement	Date
COMMEMORATION 11 NOVEMBRE	Commune VAL DU MIGNON Anciens combattants	Monuments aux morts des villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9h THORIGNY S/ MIGNON</li> <li>• 9H30 PRIAIRES</li> <li>• 10H LA ROCHENARD</li> <li>• 11h USSEAU</li> </ul>
TOURNOI DE JEU AZUL	L'ASSOCE AUX MEEPLES	Salle des Fêtes d'Usseau	15 et 16 novembre
BOURSE AUX JOUETS	APE USSEAU	Salle des Fêtes d'Usseau	24 novembre de 9h à 13h
TELETHON 2024	COMITE DES FETES ET DES LOISIRS USSEAU – CENTRE SOCIO CULTUREL MAUZE	CENTRE CULTUREL MITARD – Place Pierre ROUSSEAU – USSEAU	30 novembre et 1er décembre
LOTO	FC Usseau 79 ACCA d'Usseau AAPPMA La Truite d'Usseau	Salle des Fêtes LA FOYE MONJAULT	7 et 8 décembre
MARCHE DE NOEL - ECOLE	APE Usseau	USSEAU en fonction de la météo	13 décembre en soirée
MARCHE DE NOEL	Comité des Fêtes Usseau	Parking à côté de Chez Dominique (ancien tennis)	14 décembre
VŒUX DU MAIRE	Commune VAL DU MIGNON	Salle des Fêtes d'Usseau	10 janvier à 19h
ASSEMBLEE GENERALE	Comité des Fêtes Usseau	Salle des Fêtes d'Usseau	31 janvier 2025 à 20h



**Madame Annick BAMBERGER**  
Maire de La Rochénard



**Le chef d'escadron (er) Pascal WIERZBICKI**  
Président des anciens combattants



**Madame Marie-Christelle BOUCHERY**  
Maire de Val-du-Mignon

Vous invitent à participer aux cérémonies commémorant l'armistice du 11 novembre 1918 qui auront lieu :

**Le lundi 11 novembre 2024**  
aux monuments aux morts  
de Thorigny-sur-le-Mignon à 9h00  
de Priaies à 9h30,  
de La Rochénard à 10h00,  
et d'Usseau à 11h00,

en présence d'un piquet d'honneur de l'ENSOA à La Rochénard et à Usseau.  
Les cérémonies seront suivies d'un vin d'honneur à la salle des fêtes d'Usseau.



**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR

**LE TÉLÉTHON DU PAYS MAUZÉEN  
AURA LIEU  
VENDREDI 29 NOVEMBRE &  
SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024**

**Programme détaillé à venir,  
dates à retenir à Mauzé**

**Vendredi 29  
soirée à la salle des fêtes**

**Samedi 30  
présence sur le marché,  
présence à la piscine et  
à partir de 10h à la salle des fêtes**

## Les nuisances sonores

### LES NUISANCES SONORES SONT A L'ORIGINE DE NOMBREUX LITIGES ENTRE VOISINS...

La règle fondamentale précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des gens, dans un lieu public ou privé.

Qu'entend-on par « bruits de voisinage » ? Il s'agit de troubles liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, de musique ou de télévision dont l'intensité sonore dépasse le seuil de tolérance. On parle alors de « troubles anormaux de voisinage ».

### TAPAGE DIURNE

Un bruit cause un trouble anormal dès lors qu'il est répétitif, intense et/ou dure dans le temps. La loi n'a fixé aucun seuil précis en termes de décibels.

Ne pas confondre avec les bruits de la vie courante, notamment à la campagne, comme des bruits de basse-cour ou de machines agricoles. Tout est histoire de bon sens et de règle harmonieuse de vie en collectivité. Le chant d'un coq fait partie de la vie paysanne alors qu'un bruit de tondeuse thermique le dimanche n'est pas acceptable, de même pour un chien qui aboie continuellement.

Conformément à l'**arrêté préfectoral du 13 juillet 2007**, les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : 8 heures à 12 heures et 14 heures à 19 heures
- les samedis : 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés : 10 heures à 12 heures



### TAPAGE NOCTURNE

Il n'existe pas d'heures précises, mais plutôt la notion de « nuit », d'après la législation, entre le coucher et le lever du soleil.

Il est caractérisé même si le bruit n'est pas répétitif, intense ou durable.

Il peut s'agir du bruit causé par :

- **Un individu ou plusieurs**, locataire(s) ou propriétaire(s) d'un logement (cris, bruits de talons, chant, fête...)
- **Une chose** (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- **Un animal** (abolements).

Ces nuisances sont considérées comme des bruits de comportement. Bon sens, compréhension et respect entre voisins permettent d'éviter l'intervention des autorités (amende pénale voire réparation civile).

Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F>

## 30km/h et autres rappels à respecter...



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la vitesse de l'intégralité du bourg d'Usseau a été abaissée à 30km/h afin de garantir une meilleure sécurité dans nos petites rues, étroites, sans visibilité et à forte circulation. De plus les coussins berlinois des entrées Ouest et Nord ont été remplacés par des rétrécissements et chicanes en essai.

### QUELQUES RAPPELS A RESPECTER DANS L'INTERET DE LA COLLECTIVITE

Cette mise en place nous fait remarquer que le respect des règles n'est pas acquis par tous. C'est donc l'occasion de rappeler quelques règles pour le bien de tous :

- Ne pas stationner de façon anarchique, ou sur un emplacement identifié (handicap, familles, services municipaux, etc...)
- Sortir son container à ordures la veille au soir et le rentrer le jour de la collecte
- Respecter les règles de circulation routière et **notamment la vitesse**
- L'arrêt absolu au panneau stop
- Ne pas laisser divaguer son animal domestique, etc...



Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise du domaine public, doivent être coupées à la **diligence des propriétaires ou exploitants**, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'égagement sont à la charge du locataire (Décret du 26 août 1987).

**Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire.** En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'égagement, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.



Dans le cadre de ces interventions, il y a des périodes précises. Attention, **la loi interdit de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet** afin de respecter la période de nidification avant l'envol des oisillons. NB : *ne taillez pas vos haies en période de gel, au risque d'empêcher leur croissance et d'abîmer leur couleur.*

Merci de respecter ces règles pour le bien-être et la sécurité de tous !

## Typhus du chat : pas de panique, mais...



Publié dans *SANTE MAGAZINE*, le 19 sept. 2024 par Myrtille MAYAUD-DEQUERO en collaboration avec MARIE PASTRE (Assistante vétérinaire au siège de la Société protectrice des animaux (SPA).)

En septembre dernier, un **cas de typhus du chat** a été détecté dans la commune de Frontenay-Rohan-Rohan dans les Deux-Sèvres (79), près de Niort. L'animal a été euthanasié.

**Un virus extrêmement contagieux chez les félins ET UNIQUEMENT chez les félins !**

« *L'incubation est courte, entre 4 et 10 jours maximum. On peut transporter le virus sous la semelle de nos chaussures* »

*Les épidémies de typhus sont saisonnières (fin de l'été et le début de l'automne). Le typhus a une préférence pour les chats juvéniles* », affirme-t-elle. Ainsi, le cas de typhus détecté dans les Deux-Sèvres est **symptomatique de la saison**. Quels sont les symptômes ? Vomissements, diarrhées, fièvre à partir de 39.2 ou hypothermie en dessous de 37.5, spasmes intestinaux...

**QUELS SONT LES TRAITEMENTS ?**

La **prévention par la vaccination** est essentielle car le traitement n'est pas assez efficace.

La commune de Frontenay Rohan Rohan a informé les habitants, et il est important que chaque territoire fasse de même pour endiguer ce virus.

## ZOOM SUR ... FRANCE SERVICES

France Services est un service public, créé en 2020, qui regroupe plusieurs administrations sur un même site :

- Finances publiques (DDFIP)
- Allocations familiales (Caf)
- Assurance Maladie (CPAM)
- Assurance retraite (Carsat)
- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- France Travail
- La Poste
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Point-justice
- France Rénov'
- Chèque Energie



Ce service a pour objectif de simplifier le quotidien des usagers tout en étant un service de proximité. Une maison « France Services » est présente à Mauzé sur le Mignon, sur le coté de la mairie. N'hésitez pas à vous rendre, ils pourront vous apporter l'aide nécessaire pour résoudre vos problèmes de dossiers, concernant notamment :

- les impôts
- les permis de conduire, carte d'identité, passeport,...
- les demande d'aides (allocation logement, RSA...)
- la recherche d'un emploi
- les soins à se faire rembourser
- la préparation du dossier de retraite
- un Litige ou un conflit
- des travaux de rénovation ou d'adaptation dans le logement
- des aides pour le paiement des factures énergétiques

Adresse : **Place de la mairie 79210 Mauzé-sur-le-Mignon**

Téléphone : **05 49 26 14 57**

Mail : [france.services@ville-mauze-mignon.fr](mailto:france.services@ville-mauze-mignon.fr)

## *Recette de saison : Des sablés de Noël pour tous... de la fabrication à la dégustation*



### Temps de préparation 1h

- Temps de Cuisson 20-25 min
- Temps de repos 15 min

### Pâte à sablés :

- 180 g de farine T 45
- 80 g de sucre glace
- 85 g de beurre
- 1 œuf moyen (55 g à 60 g)
- 30 g de poudre d'amande
- 1 bonne pincée de fleur de sel
- Quelques gouttes d'essence de vanille
- **Option** : ½ CC de cannelle en poudre, le zeste d'un demi-citron non traité

### Glaçage royal pour la décoration :

- 250 g de sucre glace
- 50 g de blancs d'œufs
- Colorants alimentaires et petits décors en sucre

### La recette pas à pas...

- **1 Mélangez** le beurre coupé en petits morceaux, le sucre, la poudre d'amande, la fleur de sel et la vanille jusqu'à l'obtention d'une pâte. Ajoutez l'œuf et la farine, mélangez jusqu'à ce que la pâte soit homogène.
- **2 Étalez** la pâte entre deux feuilles de papier sulfurisé sur une épaisseur de 0,5 cm. Placez au frais 30 min au moins.
- **3 Préchauffez** le four à 150°C. Décollez la première feuille de papier sulfurisé, retournez la pâte, puis décollez la deuxième. Découpez les sablés à l'aide d'emporte-pièces de Noël. Recouvrez une plaque à pâtisserie ou une plaque de four froide d'une feuille de papier sulfurisé et déposez-y les sablés.
- **4 Enfournez-les** dans le bas du four et laissez cuire 20 à 25 min environ. Faites glisser la feuille de papier sulfurisé sur le plan de travail. Attendez que les sablés aient bien refroidi pour les décorer à votre goût.

### MAIRIE DE VAL DU MIGNON

Place Pierre Rousseau - USSEAU  
79210 VAL DU MIGNON  
Tél. : **05.49.04.85.16**  
Courriel : [secretariat@mairie-valdumignon.fr](mailto:secretariat@mairie-valdumignon.fr)  
Site : [www.mairie-valdumignon.fr](http://www.mairie-valdumignon.fr)

Retrouvez-nous sur



### HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

**USSEAU** : Lundi => 10h à 12h  
Mardi / Mercredi => 15h à 18h  
Vendredi => 9h à 12h  
**PRIAIRES** : Rendez-vous sur demande  
**THORIGNY /M.** : Rendez-vous sur demande

Siège : Mairie Val-du-Mignon – Tél : 0549048516 – Email : [secretariat@mairie-valdumignon.fr](mailto:secretariat@mairie-valdumignon.fr)

Directrice de publication : M-Christelle BOUCHERY – Rédactrice en chef : Monique GRATALOUP – Composition : Cyril CHAT – Crédits photos et rédacteurs : M-Christelle BOUCHERY, Monique GRATALOUP, Myriam LIXON, Jocelyne CONSTANTIN, Pascal WIERZBICKI, Cyril CHAT, Aurélie THUAULT

Numéro ISSN 2728-7610 pour la version papier et 3003-2555 pour la version numérique